QUESTION ORALE DE M.BASTIN À M.DERMAGNE, MINISTRE DU LOGEMENT, DES POUVOIRS LOCAUX ET DE LA VILLE, SUR«LES AIDES RÉGIONALES POUR LARÉNOVATION DES VOIRIES LOCALES ENTREL'HÔPITAL DE MONT-GODINNE ET LA E411»

## M.lePrésident.

- L'ordre du jour appelle laquestion orale de M.Bastin à M.Dermagne, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, sur «les aides régionales pour la rénovation des voiries locales entre l'hôpital de Mont-Godinne et la E411».

La parole est à M.Bastin pour poser sa question.M.Bastin (cdH).

- Monsieur le Ministre, c'est un dossier que vous connaissez très bien. En janvier dernier, à la demande des autorités locales des communes d'Yvoir, Assesse et Profondeville, le projet de création d'une nouvelle voirie régionale entre Courrière et le CHU Mont-Godinne était abandonné. Si le projet est abandonné, il n'en demeure pas moins que la circulation demeure très importante sur les voiries locales existantes. L'option défendue désormais par les élus locaux passe par une amélioration de cesvoiries locales existantes afin d'assurer l'accessibilité au site, mais surtout la sécurité des riverains. Cependant, la réalisation de ces travaux ne pourra être réalisée sans une aide régionale. Les acteurs autour de la table, communes et CHU, ont convenu de se concerter et le dossier sera introduit par le CHU. Début de ce mois, Mme la Ministre De Bue, qui vous précédait à ce poste, me confirmait avoir été sollicitée pour un entretien par le CHU. Par ailleurs, elle indiquait que le Fonds régional pour les investissements communaux, le FRIC, est actuellement la seule source de financement possible pour permettre à une commune d'aménager et de sécuriser les voiries communales utilisées pour accéder au CHU. On sait que, pour la Commune d'Assesse, la plus impactée par ce trafic, l'aménagement et la sécurisation des voiries nécessiteraient d'affecter l'intégralité des moyens FRIC durant neuf ans.

Vous avez été bourgmestre à Rochefort et vous savez ce que c'est. On en a bien besoin mais si on doit le mettre intégralement pendant neuf années, uniquement sur une seule voirie, ce n'est pas possible. Monsieur le Ministre, pouvez-vous me confirmer être disposé à rencontrer les acteurs de ce dossier ?J'espère que Mme la Ministre De Bue l'avait laissé dans les cartons. J'espère que vous l'avez retrouvé. Afin de soulager les communes, envisagez-vous la mise en œuvre d'une autre source de financement que le FRIC ?

## M.lePrésident.

- La parole est à M.leMinistreDermagne.M.Dermagne, Ministre du Logement, des Pouvoirslocaux et de la Ville.
- Monsieur le Député, c'est effectivement un sujet et un dossier que je connais bien pour m'en être occupé lorsque je travaillais au cabinet de mon illustre prédécesseur, aujourd'hui, président de cette commission. En effet, il avait déjà été, à l'époque, sollicité par les autorités locales afin d'envisager un soutien régional pour cette voirie qui a effectivement une utilisation et un rayonnement bien plus larges que ceux d'une simple voirie communale, puisque c'est une desserte vers un des grands hôpitaux de la région namuroise, avec tout ce que cela implique comme utilisation et dégradations d'une chaussée comme celle-là.

À l'époque, les dispositifs décrétaux avaient permis à mon prédécesseur d'intervenir de manière massive et au-delà d'une simple intervention au regard du soutien communal, en tenant compte de ce qu'étaient, à l'époque, les dispositifs de travaux subsidiés. Vous savez que ces dispositifs ont été remplacés par le FRIC et les PIC, avec ce fameux droit de tirage tant attendu et pour lequel l'UVCW a plaidé, de longue date, pour son instauration. C'est, aujourd'hui, chose faite mais avec, comme conséquences inattendues ou comme élément collatéral, qu'il est difficile, aujourd'hui, de subventionner, dans l'état actuel des dispositions décrétales, des projets ou infrastructures qui dépassent le cadre d'une simple commune. Monsieur le Député, je suis bien entendu, comme mon prédécesseur, disposé à rencontrer, à brève échéance, l'ensemble des interlocuteurs et des acteurs de

ce dossier pour envisager, dans le cadre de mes compétences et peut-être aussi en lien avec celles d'autres ministres du Gouvernement, des pistes de solutions pour faire en sorte que cet accès à cet important hôpital soit garanti de manière la plus sécurisée possible, sans que cela ne pèse démesurément sur les finances des petites communes aux alentours.

## M.lePrésident.

- La parole est à M.Bastin.M.Bastin (cdH). - Merci pour votre réponse. Je voisque c'est presque une affaire de famille. Je resterai très attentif, dans les mois à venir, sur ce qui sera proposé. Comme vous le disiez très justement, c'est une voirie avec un intérêt régional puisque c'est quand même un grand centre hospitalier. Je compte sur vous pour modifier le décret pour pouvoir venir en aide à nos voisins.

M.Dermagne, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville.

- Pour modifier les décrets, Monsieur le Député, je compte sur le Parlement. M. Bastin (cdH). - Nous serons très attentifs à cela, ne vous inquiétez pas.